



Republique de Côte d'Ivoire
Union – Discipline – Travail



SECRETARIAT TECHNIQUE DU C2D

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN CORRESPONDANT SECTORIEL SANTÉ DU ST-C2D

1. Contexte

La France et la Côte d'Ivoire ont signé le 1^{er} décembre 2012 un premier contrat C2D à Abidjan, pour un montant de **630 millions EUR (≈413,25 milliards de FCFA)** pour la période 2012-2015.

Ce premier C2D est rentré dans sa phase opérationnelle avec la création de trois (3) principaux organes :

- le **Comité d'Orientation et de Suivi** du C2D (COS-C2D) présidé par le Premier Ministre. Il a pour mission principale d'orienter la répartition des projets et programmes bénéficiant des ressources C2D ;
- le **Comité Technique Bilatéral** du C2D (CTB-C2D) présidé par le Directeur de Cabinet du Premier Ministre. Il est chargé de la préparation et de la mise en œuvre des orientations définies par le COS-C2D ;
- le **Secrétariat Technique** du C2D (ST-C2D), une structure permanente, placée auprès du Premier Ministre, ayant pour mission d'assister le COS-C2D et le CTB-C2D dans l'exécution de leurs missions.

Le ST-C2D est chargé de coordonner l'ensemble des actions des intervenants du C2D, de s'assurer de la bonne exécution des projets, de centraliser les informations et faire le suivi budgétaire, financier et comptable du C2D.

Afin de renforcer son équipe, le ST-C2D recrute un **Correspondant Sectoriel Santé** qui sera basé à Abidjan.

2. Missions du poste

Placé sous la supervision du Coordonnateur du ST-C2D, le Correspondant Sectoriel Santé a pour principale mission de faire l'interface entre le Coordonnateur du ST-C2D d'une part, et le ministère en charge de la Santé, Maître d'Ouvrage, et l'UCP-C2D Santé d'autre part, sur la préparation, l'exécution et le suivi du C2D Santé.

A ce titre, il a pour tâches :

- de soumettre au Coordonnateur du ST-C2D, le rapport annuel d'exécution des activités du C2D relevant du secteur et réalisé par la maîtrise d'ouvrage du projet ;
- de suivre la mise en œuvre et l'exécution budgétaire des activités au niveau sectoriel et de produire un rapport au Coordonnateur du ST-C2D ;
- de coordonner, au sein du ST-C2D, l'examen des projets de convention d'affectation relatifs au secteur ;
- d'élaborer les termes de références pour les études et audits dans le cadre de l'évaluation des projets et programmes C2D, sur demande du COS-C2D, ou du CTB-C2D ;
- de participer, sous la responsabilité du ministère en charge de la Santé et l'UCP Santé, à l'élaboration, par la maîtrise d'ouvrage, du projet des différents indicateurs de suivi de l'exécution des projets et programmes de son secteur et les soumettre au Responsable du Suivi/Evaluation du ST-C2D.

3. Profil exigé

Le Correspondant Sectoriel Santé devra répondre aux conditions suivantes :

- Diplôme d'études universitaires (minimum Bac+4) ;
- Connaissances avérées en matière gestion de projets ;
- Connaissances avérées dans le domaine de la santé ;
- Connaissance des politiques sectorielles de Santé en Côte d'Ivoire ;
- Avoir au moins 4 ans d'expérience professionnelle ;
- Bonne connaissance de l'outil informatique (Word, Excel, Power Point, Internet, etc.) ;
- Bonne aptitude à travailler en équipe et à communiquer.

4. Conditions de participation

Le poste est ouvert aux candidats indépendants, aux fonctionnaires et agents de l'Etat de Côte d'Ivoire qui répondent aux critères ci-dessus. Tout candidat fonctionnaire devra s'engager à fournir une attestation écrite de son ministère ou employeur attestant qu'il bénéficie d'une mise en détachement et qu'il est autorisé à travailler à temps complet, en dehors de son poste officiel antérieur. Il s'agit d'un poste à temps plein qui ne peut être cumulé avec d'autres fonctions, dans le secteur privé ou au sein de l'administration.

5. Durée de la fonction

La durée du contrat est d'un (01) an renouvelable sur la durée du Projet. Le renouvellement ne peut intervenir que si ses états de service sont satisfaisants pour le Projet, et après avis conforme de l'Agence Française de Développement (AFD).

6. Composition du dossier de candidature et contacts

- une demande adressée à **Madame la Coordonnatrice du ST-C2D** tenant lieu de lettre de motivation ;
- un Curriculum Vitae détaillé faisant ressortir les expériences professionnelles ou personnelles pertinentes, notamment dans le domaine des projets ;
- une copie des diplômes et attestations de formations obtenus, des certificats de travail et attestations de formations ou de stages et de toute autre déclaration contenue dans le CV ;
- les noms et adresses de trois personnes de références.

Le dossier complet doit être déposé **sous plis fermés**, portant la mention « **Recrutement pour le poste de Correspondant Sectoriel Santé du ST-C2D** » au plus tard le **vendredi 23/11/2018, à 18h00**, au **Secrétariat Technique du C2D**.

Adresse : **Complexe Hôtelier Ivoire Palm Club - Bâtiment 7 - Bureaux n°3, Boulevard Latrille Abidjan - Tél. : 22 44 79 78, auprès de Monsieur SANGARE Sékou, Spécialiste en Passation de Marchés.**

NB : Toute candidature reçue hors délai ne sera pas examinée.

7. Procédures de sélection

Les recrutements seront effectués par appels à candidatures. La procédure de sélection comportera deux (2) phases :

- une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour la mission au regard de l'analyse des dossiers de candidature reçus ;
- une phase de sélection par une interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte approuvée par l'AFD pour déterminer le candidat à retenir pour le poste.

Après avis de non objection de l'AFD sur le rapport de sélection, le candidat retenu sera invité pour les négociations en vue de l'attribution du contrat.

Seuls les candidats dont les dossiers seront retenus seront contactés.